



## Communiqué de presse - 1er juillet 2008

L'agglomération franco-valdo-genevoise connaît une croissance démographique soutenue depuis plusieurs décennies. Cette agglomération est une réalité quotidienne avec plus de 500'000 passages de frontières par jour et de quelque 60'000 travailleurs frontaliers. Désormais, l'avenir du bassin de vie se traite dans le cadre d'une coopération transfrontalière volontariste et solidaire. Plus largement, le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois avec sa Charte d'engagement définit, dans un projet global, la construction d'une agglomération transfrontalière durable, permettant un développement équilibré et équitable.

### Vers une agglomération transfrontalière durable

**Après la signature de la Charte d'engagement du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois le 5 décembre 2007, les acteurs du Projet entament une nouvelle étape : la mise en oeuvre du Projet d'agglomération avec d'une part le lancement d'études à l'échelle locale et d'autre part des actions en matière de politiques de services. Aujourd'hui, trois études vont débiter pour les régions de Bernex, St Julien-Plaine de l'Aire et Nyon-St Cergue-Les Rousses.**

Les études menées à l'échelle locale associeront les élus locaux, les représentants de la société civile franco-valdo-genevoise et la population. Les résultats serviront de base à l'orientation des principaux outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire aux différentes échelles territoriales (cantonales, intercommunales, communales, etc.). Il s'agit de répondre à l'enjeu d'accueillir dans l'agglomération transfrontalière, dans de bonnes conditions et selon les principes du développement durable, 200'000 personnes et 100'000 emplois supplémentaires à l'horizon 2030, comme les projections statistiques l'indiquent (OCSTAT/INSEE).

Les études locales se dérouleront sur des axes de développement appelés Périmètres d'aménagement coordonnés d'agglomération (PACA). Ces études préciseront la localisation des logements et des emplois autour des axes de développement des transports publics prévus par le Projet d'agglomération, dans le cadre de projets de haute qualité de vie : espaces publics, paysages, services à la population, etc.

Pour les politiques de services, en matière de logement, une investigation est menée afin d'identifier les leviers pour faciliter la construction de logements durables. En matière d'économie, un inventaire du foncier et des besoins des entreprises à l'échelle de l'agglomération est en cours pour localiser la bonne entreprise au bon endroit. Il s'agit de la Politique des pôles de développement économique (PPDE).

Les principes de mise en oeuvre du Projet d'agglomération ont été présentés lors de trois séances d'information aux élus et aux représentants de la société civile les 16, 25 juin et 1er juillet 2008. Ces séances, qui ont suscité un véritable intérêt auprès d'un large public, marquent le démarrage prometteur de trois PACA : Bernex, St Julien-Plaine de l'Aire et Nyon-St Cergue-Les Rousses.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

- ❖ Madame **Nicole Surchat Vial**, Cheffe de Projet (Suisse, Etat de Genève),  
Projet d'agglomération, +41 (0)22 327 49 70 ou +41 (0)79 215 69 28
- ❖ Madame **Pascale Roulet Mariani**, Cheffe de Projet (Suisse, District de Nyon),  
Projet d'agglomération, +41 (0)22 361 23 24
- ❖ Monsieur **Frédéric Bessat**, Chef de Projet (France),  
Projet d'agglomération, +33 (0)450 04 54 08